



TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur

Public :

Tous publics âges de 18 ans

Titulaire du permis B

Pré-Requis :

Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales

Etre déclaré apte à la visite médicale

Moyen pédagogique :

Présentiel

Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, études de cas, mises en situation professionnelles reconstituées

Moyens théoriques

Vidéo projecteurs

Revue professionnelle

Classeurs cours

Tests d'évaluation

Manuels constructeurs

Moyens pratiques

10 Porteurs

9 salles de cours

12 pistes privées

Moyens d'encadrement

Formation dispensée par des formateurs ayant une expérience professionnelle de la conduite routière d'un porteur.

DUREE :

434 heures en centre (399 Heures + 35 Heures de sessions de validation)

DATES, LIEUX ET COUT :

Voir calendrier

OBJECTIFS

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un porteur (> 3,5 t) de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise

PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd	Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
	Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
	Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd
	Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation	

Mode d'évaluation des acquis :

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)



PROGRAMME COMPLET

Compétences professionnelles	Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs
<p style="text-align: center;">Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité</p>	<p>Identifier et contrôler les documents relatifs au conducteur Identifier et contrôler les documents relatifs au véhicule Identifier et contrôler les documents relatifs à la marchandise Identifier et contrôler les documents relatifs aux habilitations administratives Appliquer les règles du code de la route Appliquer la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos Appliquer la réglementation sociale française du code des transports Appliquer la réglementation nationale en vigueur dans les transports Appliquer les réglementations spécifiques à la nature des marchandises Appliquer les protocoles de sécurité en vigueur dans les entreprises d'accueil Manipuler le tachygraphe Le cas échéant, renseigner le livret individuel de contrôle (LIC) Organiser son activité en prenant en compte les évolutions réglementaires Respecter les procédures internes en vigueur Connaissance des documents relatifs au conducteur Connaissance des documents relatifs au véhicule Connaissance des documents relatifs aux marchandises Connaissance des documents relatifs aux habilitations administratives Connaissance de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos et des sanctions applicables Connaissance de base du code des transports en matière de réglementation sociale Connaissance de base des réglementations relatives aux marchandises spécifiques Connaissance de la responsabilité des différents intervenants lors d'une opération de transport Connaissance des responsabilités du conducteur et de l'employeur en cas de non-respect des réglementations Connaissance du code de la route, des règles et des sanctions applicables Connaissance de l'environnement économique du transport routier de marchandises (TRM) et de ses évolutions Connaissance des différentes activités du TRM (types d'entreprises et spécialisations du transport) Connaissance de la structure et de l'organisation d'une entreprise ou d'un service « transport » Connaissance du fonctionnement du tachygraphe numérique et analogique Connaissance des systèmes informatiques embarqués du véhicule Connaissance de base de la réglementation du transport national de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport national de marchandises Connaissance des principales sanctions encourues en cas de non-respect des réglementations Connaissance des infractions et des sanctions relatives au chargement du véhicule, à la répartition et l'arrimage des marchandises Connaissance des obligations relatives au protocole de sécurité Connaissance des dispositions réglementaires du transport de marchandises dangereuses Connaissance des dispositions réglementaires en matière de port d'EPI</p>
<p style="text-align: center;">Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité</p>	<p>Identifier et contrôler les documents relatifs au conducteur Identifier et contrôler les documents relatifs au véhicule Identifier et contrôler les documents relatifs à la marchandise Identifier et contrôler les documents relatifs aux habilitations administratives Vérifier les niveaux et faire l'appoint des différents fluides, carburant et additifs Contrôler les équipements de sécurité et le lot de bord Contrôler les dispositifs de liaison mécaniques, électriques, pneumatiques et hydrauliques entre le véhicule et une structure amovible Interpréter les données des indicateurs, notamment ceux du tableau de bord, et de l'informatique embarquée Détecter, localiser les fuites éventuelles des différents circuits. Effectuer les essais de freinage Réaliser le nettoyage extérieur et intérieur du véhicule Porter les équipements de protection individuelle adaptés Utiliser les systèmes d'informatique embarqués Trier les déchets selon leur nature Rechercher un renseignement dans le manuel d'utilisation constructeur Localiser et identifier les différents organes et circuits du véhicule et apprécier leur état Comprendre les informations du manuel constructeur Appliquer les recommandations du manuel constructeur Adapter le comportement en fonction des anomalies constatées Appliquer les procédures en cas de dysfonctionnement Rendre compte aux services compétents Connaissance des documents relatifs au conducteur Connaissance des documents relatifs au véhicule Connaissance des documents relatifs aux marchandises Connaissance des documents relatifs aux habilitations administratives Connaissance des normes techniques des véhicules Connaissance des équipements de sécurité requis pour un véhicule du groupe lourd Connaissance des principaux organes du véhicule Connaissance des différents fluides et de leur destination Connaissance du manuel du constructeur Connaissance des modes opératoires du nettoyage du véhicule Connaissance de la signification des données des indicateurs, notamment ceux du tableau de bord, et de l'informatique embarquée Connaissance des principes du développement durable Connaissance des dispositifs de liaison mécaniques, électriques, pneumatiques et hydrauliques entre le véhicule et une structure amovible Connaissance du rôle, de l'emplacement et du principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique Connaissance du rôle, de l'emplacement et du principe de fonctionnement des divers circuits équipant un véhicule lourd Connaissance des dispositions réglementaires en matière de port d'EPI</p>
<p style="text-align: center;">Conduire et manoeuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd</p>	<p>Appliquer les principes de conduite préventive Respecter le code de la route Adopter les principes de sécurité routière Mettre en oeuvre les principes de l'écoconduite Utiliser une carte routière pour élaborer un itinéraire Utiliser un système de navigation adapté aux poids lourds et à la catégorie du véhicule Utiliser les dispositifs d'aide et d'assistance à la conduite Adapter la conduite aux caractéristiques des marchandises</p>



	<p>Adopter un comportement de conduite en rapport avec les forces appliquées au véhicule en mouvement Manoeuvrer en sécurité et avec précision Conduire en condition nocturne Franchir en sécurité les infrastructures à risques Franchir en sécurité les tunnels et ouvrages d'art Franchir en sécurité les passages à niveau Franchir en sécurité les zones de travaux Utiliser les voies et emplacements réservés Prendre les dispositions nécessaires à la sûreté du véhicule et du chargement lors des stationnements Être attentif aux usagers de la route, notamment les usagers vulnérables et les utilisateurs des nouvelles mobilités Partager l'infrastructure routière avec les autres usagers Adopter un comportement en cohérence avec la notion de développement durable Percevoir et anticiper les réactions des autres usagers de la route Organiser son déplacement sur la base des consignes reçues Partager l'infrastructure routière avec les autres usagers Être ponctuel et discret Être calme et courtois en toutes circonstances Connaissance et maîtrise des opérations arithmétiques de base et des calculs professionnels Connaissance des caractéristiques réglementaires et techniques d'un véhicule du groupe lourd affecté au transport de marchandises Connaissance du code de la route Connaissance des principes de sécurité routière Connaissance de base du code des transports en matière de réglementation sociale Connaissance de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos Connaissance des forces s'appliquant aux véhicules en mouvement Connaissance des particularités de la conduite d'un tracteur routier en solo Connaissances des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) Connaissance des particularités de la conduite de nuit ou en conditions difficiles Connaissance des règles et principes de franchissement des tunnels et des ouvrages d'art Connaissance des règles et principes de franchissement des passages à niveau Connaissance des règles et principes de franchissement des zones de travaux Connaissance des principales sanctions encourues en cas de non-respect des réglementations Connaissance de la typologie des usagers de la route Connaissance des principes de l'écoconduite Connaissance du principe de fonctionnement du système de freinage, des ralentisseurs et de leurs limites d'utilisation Connaissance des principes de fonctionnement des transmissions automatisées et automatiques Connaissance des techniques d'élaboration d'un itinéraire Connaissances des principes et précautions à appliquer lors de la manoeuvre d'un véhicule lourd Connaissances des procédures et dispositifs nécessaires à l'acquittement des taxes routières Connaissance des différents types d'infrastructures routières et de leurs particularités</p>
<p>Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises</p>	<p>Établir un plan de chargement Déterminer un ordre d'enlèvements et de livraisons Répartir, caler et arrimer les marchandises Identifier les supports de charge et les emballages consignés Utiliser les moyens de manutention Mettre en oeuvre les équipements du véhicule Identifier, renseigner et contrôler les documents d'accompagnement de la marchandise, tous supports confondus Contrôler avec rigueur les marchandises quantitativement et qualitativement Rédiger précisément les éventuelles réserves ou contre réserves à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises, selon les consignes reçues Prendre et transmettre des photographies exploitables Effectuer les encaissements Respecter les consignes Communiquer de façon claire et concise Rendre compte aux services concernés Connaissance des formules de calcul des longueurs, surfaces, volumes et poids Connaissance des forces s'appliquant aux masses en mouvement Connaissance de la responsabilité des différents intervenants lors d'une opération de transport Connaissance des moyens de calage et d'arrimage conformément à la norme européenne 12195 Connaissance des techniques de calage et d'arrimage, selon la norme européenne 12195 Connaissance de l'utilisation des moyens de manutention manuels ou mécanisés Connaissance des principes de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) Connaissance des différents supports de charge et emballages Connaissance des infractions et des sanctions relatives au chargement du véhicule, à la répartition et l'arrimage des marchandises Connaissance de base de la réglementation du transport national de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport national de marchandises Connaissance des documents usuels et spécifiques accompagnant les marchandises Connaissance des supports numériques des documents accompagnant les marchandises Connaissance des actions à mettre en oeuvre en cas de litige Connaissance des différents modes de paiement Connaissance des obligations relatives au protocole de sécurité Connaissance des habilitations ou certifications requises pour le transport de marchandises spécifiques ou l'utilisation de certains équipements Connaissance de l'incidence des litiges sur l'image de marque de l'entreprise Connaissance des dispositifs de liaison mécaniques, électriques, pneumatiques ou hydrauliques entre le véhicule et une structure amovible</p>
<p>Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas</p>	<p>Utiliser les équipements de protection individuelle Mettre en oeuvre les mesures de protection individuelle et collective Appliquer les principes de protection et d'alerte Renseigner le constat européen d'accident et autres documents Identifier et inspecter les parties du véhicule potentiellement propices à la criminalité ou au trafic des clandestins Prendre les dispositions pour une hygiène de vie compatible avec l'exercice du métier Rechercher un renseignement dans le manuel d'utilisation du constructeur</p>



<p>d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation</p>	<p>Repérer et analyser les symptômes d'une panne Interpréter et exploiter les informations fournies par les instruments de bord Réaliser les tests permettant de confirmer certains diagnostics de panne Basculer une cabine Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie présent à bord du véhicule Mettre en oeuvre les principes de prévention des risques professionnels Prendre les dispositions pour garantir une condition physique compatible avec l'exercice du métier Appliquer les principes de prévention des risques liés à l'activité physique Appliquer les procédures concernant la prévention du transport de clandestins Appliquer les dispositions réglementaires relatives au transport de marchandises dangereuses Respecter les procédures internes en vigueur Appliquer les consignes reçues Utiliser les écrans, ou autres perturbateurs de conduite, notamment le téléphone portable, obligatoirement à l'arrêt Garder son calme et rester courtois en toutes circonstances Relater au service exploitation, de façon concise, écrite ou orale les circonstances d'un accident Appliquer le protocole de sécurité En présence d'un accident, décider de s'arrêter de façon opportune Hiérarchiser les mesures qui s'imposent en attendant l'arrivée des secours Collecter les renseignements nécessaires et alerter les services d'intervention Transmettre le constat européen d'accident et les formulaires aux services concernés Connaissance du numéro européen d'appel des secours Connaissance des effets de l'alcool, des médicaments et des stupéfiants sur l'organisme Connaissance des risques et des sanctions encourus en matière de consommation d'alcool, de stupéfiants d'usage d'écrans ou autres perturbateurs de conduite, notamment du téléphone portable Connaissance de base de la diététique et du cycle du sommeil Connaissance de la typologie des usagers vulnérables Connaissance des procédures de protection et d'alerte Connaissance des sanctions prévues par le code de la route Connaissance de la prévention des risques liés à l'activité physique Connaissance des règles d'utilisation de la téléphonie embarquée Connaissance des conséquences de l'utilisation des perturbateurs, notamment du téléphone portable lors de la conduite Connaissance des classes de contravention et des principales infractions Connaissance des responsabilités de l'employeur et du conducteur en matière de criminalité et de trafic des clandestins, au vu de la législation en vigueur Connaissance des mesures de sécurité à prendre en cas d'immobilisation du véhicule Connaissance du manuel fourni par le constructeur Connaissance des procédures à mettre en oeuvre en cas de dysfonctionnement Connaissance du constat européen d'accident et des consignes pour le renseigner Connaissance des procédures à mettre en oeuvre en cas de panne Connaissance des techniques d'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie, présents à bord Connaissance des dispositions réglementaires du transport de marchandises dangereuses Connaissance des principes spécifiques de sécurité à mettre en oeuvre en cas d'incident ou d'accident lors du franchissement des infrastructures à risques, tunnels, passages à niveaux, zones de travaux et ouvrages d'art</p>
--	---

Compétences transversales de l'emploi

- Agir en faveur de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle
- Communiquer avec le service exploitation
- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de prestation de service
- Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Méthode d'évaluation :



Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation	04 h 10 min	<p>Terminologie et structure du référentiel d'évaluation Les termes utilisés dans ce référentiel d'évaluation (épreuves finales, épreuves anticipées...) sont définis dans le glossaire en fin de ce document. La présentation détaillée des épreuves et de l'organisation se trouve dans la rubrique « Informations complémentaires » ci-après.</p> <p>Composition de la mise en situation professionnelle La mise en situation professionnelle comporte deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Mise en situation professionnelle n°1 » ; • « Mise en situation professionnelle n°2 ». <p>La mise en situation professionnelle n°1 comporte deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Temps 1 » ; • « Temps 2 ». <p>Épreuves anticipées et épreuves finales Tous les candidats se présentent aux deux parties de la mise en situation professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • le candidat non titulaire de la catégorie C du permis de conduire passe la mise en situation professionnelle n°1 lors des épreuves anticipées ; • le candidat titulaire de la catégorie C du permis de conduire passe la mise en situation professionnelle n°1 lors des épreuves finales. <p>Présentation synthétique de la mise en situation professionnelle</p> <p>Mise en situation professionnelle n° 1 - (durée : 1 h 30 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps 1 (durée : 1 heure) - Conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de sa conduite sur l'environnement ; • Temps 2 (durée : 30 minutes) – Conduite hors circulation. <p>Mise en situation professionnelle n°2 - (durée 2 h 40 minutes) – Réalisation d'une prestation de transport La mise en situation professionnelle n°2 se déroule en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 (durée : 1 h 20 minutes) - Réalisation d'une étude de cas relative à une prestation de transport ; • Étape 2 (durée : 1 h 20 minutes) - Mise en pratique de l'étude de cas et manœuvres sur le plateau technique.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation	00 h 30 min	<p>Contenu de l'entretien technique Le jury interroge le candidat sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses propositions de réponses à l'étude de cas ; • ses prestations accomplies sur l'aire de manœuvre ; • sa connaissance des réglementations en vigueur ; • l'utilisation du hayon élévateur et de moyens de manutention adaptés ; • le chargement et la prévention de la criminalité et du trafic de clandestins, • la prévention des risques physiques et l'évaluation des situations d'urgence. <p>Organisation de l'entretien technique Tous les candidats passent l'entretien technique immédiatement après la mise en situation professionnelle n°2. La mise en situation professionnelle n°2 et l'entretien technique sont indissociables.</p>
▪ Questionnaire professionnel	Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation	02 h 00 min	<p>Le questionnaire professionnel épreuve théorique générale (ETG) porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et la connaissance des bons comportements du conducteur.</p> <p>Il est programmé lors des épreuves anticipées.</p>
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

Plus de renseignements sur ce TP :

- Certificateurs
- Résumé de la certification
- Bloc de compétences
- Secteur d'activité et type d'emploi
- Voie d'accès
- Liens avec d'autres certifications professionnelles
- Base légale